

Conseil Municipal du 23 Février 2011

- 1° SCOT du Val de Roselle.**
- 2° Demande de subvention exceptionnelle – Programme 122-01.**
- 3° Attribution des lots - travaux 2011.**
- 4° Bilan déchetteries intercommunales 3^{ème} trimestre.**
- 5° Espaces Naturels Sensibles (ENS).**
- 6° Job d'été 2011.**
- 7° Divers.**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 23 Février 2011

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 20 heures au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BALLEVRE Jean-Jacques, Maire de la commune.

Etaient présents :

M. DERU Claude – Melle WEINACKER Angèle – M. BIEGEL Fernand – M. SENSER Gérard –
M. MONTALBANO Jean Pierre – M. GERARD Michel –
Mme DE GOBBI Sarah – M. MATZ Jean-Pierre – Mme TALAGA Joëlle
M. CLAMME André – M. PENNERAD Pascal – Melle PICQ Anne-Louise

Absents excusés : M. MULLER Serge

Procuration : M. MULLER Serge a donné procuration à M. André CLAMME

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme TALAGA Joëlle est nommée secrétaire de séance, Madame THIEL Marie Noëlle étant auxiliaire du secrétaire.

1° SCOT du Val de Rosselle.

Par courrier en date du 17 décembre 2010 M. le Président du Syndicat mixte de Cohérence du Val de Rosselle, informe le Maire que le projet SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Val de Rosselle a été arrêté lors de sa séance du Comité syndical du 18 novembre 2010.

Conformément aux dispositions de l'article L 122-8 du code de l'urbanisme, il soumet à la commune d'ALTVILLER en sa qualité de personne publique associée le dossier relatif au projet pour avis.

La commune dispose d'un délai de trois mois pour formuler un avis. A défaut de réponse dans le délai imparti, l'avis sera réputé favorable.

Option :

Le dossier ne pouvant être matériellement reproduit, il est proposé aux conseillers qui le souhaitent d'en prendre connaissance en mairie aux jours et heures d'ouverture d'ici la séance du 23 février 2011. Outre cette possibilité, les conseillers disposeront en annexe de la délibération d'arrêt du SCOT et d'un exemplaire du résumé non technique.

VU les articles L.22-1 et suivants et L.122-9 du Code de l'urbanisme,

VU les délibérations du Syndicat mixte du SCOT du Val de Rosselle en date du 18 novembre 2010 approuvant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de Schéma de Cohérence Territoriale,

Le Conseil Municipal,

Décide, sur le fondement des dispositions d l'article L.122-8 du Code de l'urbanisme, d'émettre un avis favorable sur le projet de SCOT arrêté.

2° Demande de subvention exceptionnelle – Programme 122-01.

Une demande de subvention exceptionnelle avait été faite au titre de la réserve parlementaire, en faveur de la commune d'Altviller pour réaliser la construction de la nouvelle salle d'éveil et de jeux de l'école ainsi que les travaux d'économie d'énergie.

Pour des travaux divers d'intérêt local il convient d'adresser la demande de subvention exceptionnelle au programme 122-01.

Le Conseil Municipal charge M. le Maire de refaire une demande de subvention exceptionnelle au programme 122-01 pour les travaux suivants :

- Construction d'une salle d'éveil et de jeux de l'école pour un montant HT de : 306 687.00 €
 - Travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments existants de l'école pour un montant HT de : 46 497.00 €
- Montant total HT : 353 184.00 €

3° Attribution des lots - travaux 2011.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 21 février 2011 à 14h au mairie en présence de M. P. STAHL et A. EISELE Architecte DPLG après étude et analyse de chaque dossier, trente entreprises ont répondu pour l'ensemble des 9 lots. Les lots 3-4-5-7 sont infructueux et une procédure négociée sera entreprise.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'attribution, aux entreprises les mieux disantes, les marchés suivants :

Lot	Désignation du lot	NOM DES ENTREPRISES ET MONTANTS HT						Entreprise Retenu
Lot n°1	VRD chape Maçonnerie	GCM	BEROC	CHRISTINI	SGB	SG2E		CHRISTINI
		84 993.56 HT	91 363.50 HT	68 226.25 HT	94 153.14 HT	98 615.31 HT		68226.25HT
Lot n°2	Bardage charpente Ossature	GOTTSCHALL	ENDRES	C.C.M.				ENDRES
		157 729.67 HT	134 236.37 HT	148 564.49 HT				134 236.37 HT
Lot n°6	Peinture Revêt sol	FERRER	APPEL	SAS GUALISOL	SAVO	MASCI	AMBROSINI	APPEL
		19 999.30 HT	15 022.80 HT	16 737.29 HT	20 331.57 HT	16 380.60 HT	16 281.46 HT	15 022.80 HT
Lot n°8	Electricité VMC	SARL GLEIM	ETA					GLEIM
		18 400.00 HT	35 861.75HT					18 400.00HT
Lot n°9	Serrurerie	SARL A. KLEIN	TRITZ	SARL MULLER	FLON	Serrurerie Mosellane		Serrurerie Mosellane
		12 663.50 HT	5 236.80 HT	5 322.20 HT	5 824.20 HT	4 502.60 HT		4 502.60 HT

Et autorise Monsieur le Maire, à signer les marchés correspondants.

4° Bilan déchetteries intercommunales 3^{ème} trimestre.

Présentation du bilan des frais d'exploitation des déchetteries intercommunales de l'Hôpital et de Valmont ainsi que la déchetterie de Creutzwald pour la période du 01/07/2010 au 30/09/2010. Les documents sont consultables en Mairie.

5° Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Suite aux différentes réunions avec la commission des travaux ainsi que M. BEHR (SIANA) et M. HAYOTTE (chargé de mission du Conseil Général), il a été proposé de faire un estimatif par les Domaines pour l'ensemble des parcelles qui composent la zone. Le parcellaire a été envoyé par M. Hayotte cela représente une superficie d'environ 15 hectares répartie de la manière suivante :

Section 6 100.25 ares dont 11 parcelles
Section 7 61.17 ares dont 4 parcelles
Section 8 1348.07 ares dont 33 parcelles

6° Job d'été 2011.

Quatre filles et un garçon de 17 ans sont concernés pour la période du 04 juillet au 15 juillet 2011 de 8 h à 12h, du lundi au vendredi sur la base de 20h/semaine.

L'encadrement sera assuré par les conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal décide de reconduire l'opération, et demande à Monsieur le Maire de prendre les arrêtés de nomination des agents non titulaires et toutes les dispositions nécessaires auprès du Centre de Gestion.

7° Divers.

- Expo peinture à la mairie le vendredi 04 mars 2011 à 18h00
- Concert à l'Eglise d'Altviller le dimanche 6 mars 2011 à 15h00
- Achat du tirage photographique (vu aérienne du ban d'ALTVILLER) pour un montant de 165 HT.
- Repas de nos Aînés dimanche 28 février 2011.
- Opération compostage réunion prévue le 08 avril 2011 de 18 à 20h00.
- Fin du Recensement
- Stockage des boues
- Prochaine date du CM le vendredi 11 mars 2011 à 19h30 compte administratif et le 15 avril pour le budget primitif.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre la majorité des membres présents

ALTVILLER le 28 février 2011

Le Maire

M. BALLEVRE Jean-Jacques